

---

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le gouverneur-général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le discours de Son Excellence le gouverneur-général soit imprimé dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable Sir *E. P. Taché*, secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que tous les membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre le rapport du greffier en loi sur les lois expirantes.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table.

L'honorable Orateur a présenté à la Chambre la communication suivante :

SECRÉTARIAT,

Québec, 19 janvier 1865.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de nommer *Octave Cyrille Fortier*, écuyer, M.D., sergent-d'armes de l'honorable Conseil Législatif, en remplacement de *Olivier Vallerand*, écuyer, décédé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ET. PARENT,

Ass.-Secrétaire.

L'honorable *U. J. Tessier*,

Orateur du Conseil Législatif,

Québec.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Bennett*,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

---